Coupe de bois de chauffage

Tous les ans la commune met à la disposition des Liverdunois une quarantaine de lots sur des parcelles en forêt communale. Chaque lot supporte environ 6 à 10 stères de bois à façonner, et vendu 13 € HT le stère.

Tout Liverdunois intéressé doit faire une demande en mairie dès le mois de septembre ou en remplissant ce formulaire.

Les parcelles seront attribuées à l'automne par tirage au sort, en présence des demandeurs retenus, à qui seront remis à l'issu du tirage, le contrat de vente, la notice de sécurité et le plan situant les parcelles à exploiter.